

20 ans de la Région - Cinq mesures ambitieuses pour Bruxelles (1)

07-01-2009

Ce lundi 13 janvier marque les trois coups des festivités liées au 20e anniversaire de la Région. Certains se réjouiront et nous parlerons des avancées, d'autres en profiteront pour tirer sur l'ambulance. Sans vouloir verser dans l'hagiographie ou la polémique, force est de constater certains acquis (la création de la Région, la pacification communautaire, une politique environnementale indiscutable, la rénovation de certains quartiers, une protection et une rénovation du patrimoine réelle,...) et certaines carences (pléthore d'intervenants et de mandataires publics, un réseau de métro trop embryonnaire, une complexité administrative, des hopitaux publics mal gérés, un chômage endémique entraînant une dualisation de la région due à une politique de formation inadaptée à la demande du marché...). J'ai dès lors décidé pendant 5 jours de proposer à votre réflexion 5 mesures ambitieuses pour donner du souffle à notre ville-Région.

MESURE N°1 – EMPLOI ET FORMATION : ENFIN DE L'AMBITION !

Réduire le taux de chômage en transformant les «demandeurs d'emploi» en «chercheurs d'emploi» : mise en place d'un accompagnement dynamique et personnalisé, en particulier pour les jeunes, et en réformant en profondeur la méthodologie d'Actiris : envoi d'offres d'emploi par sms, intensification des cours en néerlandais et en anglais, développement des conventions de stage en entreprise rendus obligatoires. En 2008, 248 millions EUR ont été consacrés à la politique de l'emploi. Ce budget a subi une hausse vertigineuse en l'espace d'une décennie alors que le taux de chômage ne diminue pas, loin de là (12,5% en 1989, 19,7% en 2009).